

PLOUDANIEL

Maison de retraite. La doyenne fête ses 97 ans



La doyenne, Joséphine Dantec, entourée de sa famille et d'autres résidents de la Marpa.

Entourée de ses neveux et nièces, Joséphine Dantec fêtait, vendredi, son anniversaire, à la Marpa. La doyenne de la commune, née Ederm, le 20 octobre 1912, à Lanarvily, ne l'a jamais quittée. Mariée le 21 octobre 1936 à Fanch Dantec, elle quittait Kérouant pour exploiter une fer-

me à Réléac'h, jusqu'en septembre 1953. À cette date, le couple prend en charge une exploitation agricole, à Lanruc. Joséphine Dantec y restera après le décès de son époux, survenu en février 1992. C'est en 1998 que celle qui en est aujourd'hui la doyenne rejoindra la Marpa.

MAIRIE. Aujourd'hui, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30.

GYM DOUCE. Pas de cours demain et mardi 3 novembre.

COUPURES DE COURANT. Aujourd'hui, de 13 h 30 à 17 h 30 (travaux de branchements), rue Saint-Exupéry; vendredi, de 8 h 30 à 9 h 30 (travaux de branchements), rues Jean-Mermoz, Hélène-Boucher et Joseph-Le-Brix.

MARPA. Prochaine rencontre de la chorale « Chantons ensemble », demain, à 14 h 30, à Ty-Laouen.

GYM FÉMININE. Pas de cours cette semaine; reprise mardi 3 novembre.

REPAM (RELAIS PARENTS-ENFANTS-ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL). Permanences téléphoniques les lundi, mardi et jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30; le mercredi, de 10 h à 12 h; tél. 02.98.83.71.05.

PLOUGUERNEAU

Repas des aînés. Plus de 450 convives rassemblés



François Le Borgne, premier adjoint, en compagnie de quelques-unes des bénévoles qui ont assuré, avec gentillesse et efficacité, le service.

Comme tous les ans, les aînés de la commune ont été invités par le CCAS à se retrouver, mercredi, à la salle Jean-Tanguy. Plouguerneau est assurément une commune où il fait bon habiter, où les aînés se plaisent et vivent longtemps. Et, la capacité de la salle n'étant pas extensible à l'en- vie, la mairie a dû, cette année, redéfinir les critères d'invitation : « Pour la première fois, l'âge minimum a été remonté à 71 ans », précise Ghislaine Joyeux, adjointe au maire en charge du dossier.

Kig-ha-farz souvenirs et chansons

Et pourtant, mercredi, la salle était comble. Plus de 450 aînés étaient présents, sur les quelque 1.200 potentiels dénombrés dans la commune. Sans compter les 220 colis que recevront ceux dans l'incapacité de se déplacer ou

âgés de plus de 80 ans. Parmi les convives, onze résidents de la maison de retraite étaient, en outre, venus en voisins. Pour assurer le service, une bonne cinquantaine de bénévoles se sont démenés sans compter, heureux d'apporter encore une fois leur concours pour la réussite de cette journée de l'entraide et de la solidarité.

Après quelques propos de bienvenue de la part de François Le Borgne, premier adjoint représentant le maire, empêché, un apéritif et, surtout, un excellent kig-ha-farz, préparé par la cuisine municipale, ont été savourés.

La bonne ambiance a, bien évidemment, été au rendez-vous : entre les aînés, heureux de se retrouver et d'échanger souvenirs et anecdotes, mais aussi grâce au groupe « Les Korrigans », qui a su les divertir en chansons.

LANDÉDA

Économies d'énergie. Un bel exemple

Si chacun fait un effort, ce dernier sera multiplié par le nombre de personnes concernées. C'est dans cet esprit qu'une démarche citoyenne permet à des habitants de maisons individuelles de réduire leur consommation d'énergie. Samedi matin, l'association Energie du pays de Brest a proposé de porter un regard sur une maison agrandie et rénovée, dont les travaux ont été effectués dans cet esprit, dans le cadre de la journée « Autour de l'énergie ». Une vingtaine de personnes est venue la découvrir.

Éric Prigent et son épouse sont partis d'une maison traditionnelle en pierre. Le challenge était de la rendre la moins consommatrice et la plus autonome possible. Après avoir réalisé un test d'étanchéité à l'air, afin d'effectuer un état des lieux pour repérer les zones de déperdition, décision a été prise d'isoler les murs et la toiture par



Éric Prigent montre, sur la maquette, la technique d'isolation de la toiture.

l'extérieur.

Les pierres, matériau peu étanche, ont été enduites de chaux-chanvre pour supprimer l'effet de paroi froide des murs, tout en maintenant leur perméance. Un soin a

été apporté à l'isolation de la toiture, avec l'insufflation de 240 mm de ouate de cellulose, en complément des pare-pluie et pare-vapeur. Les murs, en douglas, bois très résistant, ont reçu

145 mm de ouate de cellulose.

« Ce n'est pas une contrainte »

Équipée d'un chauffe-eau solaire, la maison a également été protégée des champs magnétiques, résultant de la circulation du courant, grâce à des fils blindés. Une pompe permet la récupération des eaux de pluie pour l'entretien du jardin. Les eaux grises (vaisselles, machine à laver, douche) sont évacuées vers un phyto-épuration : un filtre avec des plantes et des cailloux. « Cela nécessite que nous utilisions des produits bio, mais, finalement, l'équipement nous pousse naturellement à le faire. Ce n'est pas une contrainte », précisent les propriétaires. Des toilettes sèches sont les seules de la maison. Enfin, un tri systématique des déchets a permis de réduire de moitié la quantité des ordures ménagères produites.

AUJOURD'HUI

Médecins de garde : tél. 15. SNSM : tél. 06.50.16.37.88. Correspondance locale : Daniel Dagorn; tél 06.61.84.45.91; courriel, dagornd@aol.com

MAIRIE. Elle est ouverte

aujourd'hui, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Pour tous renseignements : tél. 02.98.04.93.06; courriel, mairie.landeda@wanadoo.fr

CINÉMA POUR LES JEUNES. Mardi 3 novembre, dans la salle

de projection du Centre des abers de l'Aber-Wrac'h, séances de cinéma, proposées par la mairie, pour les jeunes de la commune. Entrées gratuites, à retirer à la mairie, jusqu'au mardi 3 novembre, à midi. Au programme : à 14 h,

« Astérix aux jeux Olympiques » (1 h 53), réalisé par Thomas Langmann et Frédéric Forestier, avec Clovis Cornillac, Gérard Depardieu, Alain Delon..., à 16 h 15, « Adios la mer » (56 min), dessin animé.

LANNILIS

Qualité de l'eau. Une lettre en symbole d'impatience

La qualité de l'eau est l'une des préoccupations principales des adhérents de l'association « Kan an Dour », de Lannilis. Tant que leur objectif ne sera pas atteint, ils retiendront, sur un compte bloqué, 1 € sur leur facture d'eau, dans le cadre de l'opération Nénuphar. Samedi midi, une délégation a déposé, dans la boîte aux lettres de la mairie, une lettre signée par une quinzaine de familles, soulignant son impatience pour que des décisions soient prises. Le même document a été adressé au Trésor public et à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

« Récupérer la qualité des eaux brutes »

« Cette problématique a deux aspects. L'un est local, avec la protection des captages, sous la responsabilité des communes, l'autre est plus général : nous souhaitons une utilisation "intelligente" de la redevance pollution payée par



Les membres de l'association « Kan an Dour » ont déposé une lettre, à la mairie, pour lui faire part de leur impatience.

chaque contribuable, sous la responsabilité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Jusqu'à ce jour, nous ne pouvons que constater qu'aucun de ces deux aspects n'est traité de façon suffisamment

ambitieuse pour aboutir à une réelle reconquête de la qualité de l'eau. Pourtant, les captages doivent légalement être protégés (loi sur l'eau de 1992) : à Lannilis, ce n'est toujours pas le cas. Des solu-

tions existent pour résorber la pollution à l'échelle de l'ensemble des bassins versants : écoconditionnalité des aides publiques (redevance pollution ou autres), permettant de favoriser une forme d'agriculture respectueuse de l'environnement et des paysans (agriculture non intensive, agriculture biologique). C'est pourquoi, cette année comme les années passées, notre association a choisi de manifester sa désapprobation envers ce manque de volonté et de résultats ». L'argent bloqué sera restitué au Trésor public, lorsqu'ils seront à même de constater un début de résultats significatifs. « Nous visons à récupérer la qualité des eaux brutes. Actuellement, un tiers de l'eau vient du captage de Lannilis, les deux autres tiers de l'usine de Kernilis. Pour cette dernière, une dérogation permet son exploitation. Nous estimons qu'opposer la légalité sur cette base n'est pas un argument ».

École du Sacré-Cœur. Le cycle 3 mène la vie de château



Précédés, une semaine auparavant, par les élèves de CE-CM de l'école du Sacré-Cœur, les jeunes de CE2 ont passé la journée de mardi au château de Kerjean. La totalité des écoliers du cycle 3 a ainsi pu visiter ce joyau architectural, ainsi que l'exposition « Fêtes et réjouissances à la Renaissance ». Les deux groupes ont également participé à des ateliers associés à cette exposition.

AUJOURD'HUI

Déchèterie de Ménez-Braz : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Bibliothèque : de 10 h à 12 h. Correspondance locale : Daniel Dagorn; tél. 06.61.84.45.91; courriel, dagornd@aol.com

MAIRIE. Aujourd'hui, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; tél. 02.98.04.00.11; courriel, accueil.mairie.lannilis@orange.fr

OFFICE DE TOURISME. Aujourd'hui, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

ADMR, AIDE MÉNAGÈRE. Aujourd'hui, de 9 h à 12 h, dans les bureaux, allée Verte.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ. Demain, entre 9 h et 10 h, au

14, rue de la Mairie et place Général-Leclerc.

TRAVAUX. Les travaux concernant la remise en état de la route du Moulin-de-l'Enfer ont débuté le 9 octobre. Les travaux d'alimentation EDF du centre de secours vont être réalisés en début de semaine, à l'angle de la rue Madeleine-Abar-nou. La circulation sera légèrement perturbée.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. La vidange de la fosse septique par un vidangeur homologué est obligatoire. Les particuliers doivent être en mesure de présenter une facture pour la vidange de la fosse, avant ou après un diagnostic établi par le Spanc. Une liste des vidangeurs homologués est affichée en mairie annexe.